Image not found or type unknown

Louer maison en succession

Par **kikibelle**, le **13/05/2015** à **17:09**

Bonjour,
Mes parents étant DCD, ils laissent une petite maison-chalet d'avant guerre. Nous sommes 4 enfants. Vu notre chagrin, nous avons du mal à envisager de la vendre….nous réfléchissions si éventuellement nous pourrions la mettre à louer, est-ce possible? Nous supposons qu'il y a des droits et des devoirs quand on est bailleur, est-ce plutôt une contrainte?
C une petite maison qui a besoin d'être rafraîchie avec un beau petit jardin de 292 m2. Avanrt d'en parler avec le notaire qui s'occupe de la succession, pouvez-vous nous donner une idée sachant que les loyers couvriraient les frais d'entretien non? est-ce une utopie ou bien est-ce possible? y a t-il des pièges à éviter? Merci

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés